



Fédération  
des Enseignes  
de l'Habillement



## Commission sociale FEH 15 mai 2019



- Négociations de branche



# Négociations de branche

- **Salaires (1/2)**

Rappel du contexte :

- Pas d'accord sur les salaires signé depuis 2017
- Rapprochement des branches professionnelles : accélération du calendrier
- Premiers niveaux rattrapés par le SMIC



## Négociations de branche

- **Salaires : Accord sur les salaires (2/2)**

=> Application de la grille au **1<sup>er</sup> septembre 2019**

CATEGORIES	Echelons	Accord sur les salaires mensuels minima garantis du 5 avril 2017	Proposition finale salaires 2018 : en €	Grille finale 2019 (augmentation de 1%)
Employés	1	1485	1500	1522
	2	1500	1508	1528
	3	1525	1541	1556
	4	1586	1602	1618
AM	1	1677	1685	1702
	2	1747	1756	1774
Cadres	1	2020	2030	2050
	2	2222	2233	2255
	3	2626	2639	2665



## Négociations de branche

- **Handicap : Signature de l'accord et point sur les ECAP (1/3)**

Dispositifs prévus dans l'accord :

- Rappel des obligations des entreprises pour les personnes en situation de handicap
  - Action de sensibilisation : réalisation d'un guide pratique et d'une notice à destination des magasins
  - Formations des personnes en situation de handicap
  - Mesures pour l'adaptation du poste de travail et aménagement des horaires
  - Prime pour le référent handicap d'un montant de 50 euros brut par mois
- ⇒ Les enseignes peuvent adjoindre au référent handicap des salariés « relais » chargés de les accompagner dans leurs fonctions.



## Négociations de branche

- **Handicap : Signature de l'accord et point sur les ECAP (2/3)**

Point de suivi :

- Ouverture de l'accord à la signature depuis le 07 mai 2019
- Signature de l'accord par CFTC, CFE CGC et l'UNSA. Signature à venir de la CGT



## Négociations de branche

### • Handicap : Signature de l'accord et point sur les ECAP (3/3)

#### Point sur les ECAP :

*Rappel : Existence de trois types de déductions à la contribution OETH:*

- *La déduction relative aux achats de biens et services auprès des EA/ ESAT/ TIH*
  - *La déduction relative aux dépenses effectuées par l'employeur pour l'emploi de personnes handicapés dites « dépenses déductibles »*
  - *La déduction relative aux ECAP (pilotes d'avion, pompiers,...)*
- 
- Négociation au niveau des branches professionnelles au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet pour réviser les listes ECAP datant de 1988
  - Catégories d'emploi concernées par ce régime:
    - Vendeurs polyvalents des grands magasins
  - Intérêts du maintien du régime (sécurité des TH, impact financier, qualification des conseillers de vente, ...)

\*ECAP: Emplois exigeant des Conditions d'Aptitudes Particulières



## Opérateur de compétences

- **GPEC**

Objectif de la négociation :

- Accompagnement des entreprises dans la formation de leurs salariés face aux évolutions des modes de consommation et à l'impact du digital

Méthode de travail :

- Utilisation des études réalisées avec l'Observatoire et notamment les études pour accompagner les salariés afin de développer les compétences des salariés et d'éviter les licenciements



# Opérateur de compétences

## • Rapprochement des branches

*Rappel du contexte : Le gouvernement a annoncé son intention de procéder à une restructuration « approfondie et accélérée » des branches professionnelles afin d'atteindre 50 à 100 branches maximum comme le souhaite le Président de la République.*

- Restructuration des branches professionnelles par deux méthodes:
  - **Rapprochement imposé par l'Etat**
  - **Rapprochement consenti**
  
- Méthode travail :
  - Travaux en cours avec un cabinet d'avocats
  - Mise en place d'un groupe de travail chargé d'étudier les rapprochements possibles
  - Négociation en branche avec les branches approchées sur la base des travaux paritaires

=> Attente des conclusions du rapport Ramain sur le rapprochement des branches pour **juillet** après un point d'étape en **mai**.





Fédération  
des Enseignes  
de l'Habillement